



Section du Havre

Le Havre, le 30/06/11

DECLARATION LIMINAIRE Comité Technique Paritaire-DR Spécial « CHS » du 30/06/11

Monsieur le Président,

Ce CHS se déroule dans les circonstances tout à fait particulières puisque notre Directeur régional est hospitalisé et il ne peut donc présider cette instance. Nous profitons de cette déclaration, qui sera jointe au procès-verbal de séance, pour lui souhaiter un sincère et prompt rétablissement. Nous avons aussi une pensée émue pour notre collègue qui vient de mettre fin à ses jours à Paris et celui de FO qui a tenté d'y mettre fin en plein Comité Hygiène et Sécurité Ministérielle (CHSM) vendredi dernier. Depuis des années, la CGT dénonce les ravages de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Notre ministère n'a malheureusement rien à envier aux autres, et les dégâts humains et psychologiques y sont aussi terrifiants. Faudra t-il attendre le nombre de suicides qui ont eu lieu à France Télécom et à La Poste pour que l'administration s'en rende compte ? Pour information, l'an dernier, il y a eu autant de suicides au MINEFI qu'à France Télécom, soit 26 de nos collègues trop tôt disparus !!! Les mots ont leur importance. Derrière votre langage libéral se cache les maux de votre politique destructrice et meurtrière : modernisation/adaptation/réorganisation/ etc.

La CGT-Douanes a demandé la tenue d'un CTPS-DR spécifiquement consacré à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail car nous avons anticipé ces problématiques, qui englobent d'une manière générale les conditions de travail et la souffrance au travail, priorité absolue du moment pour les personnels.

Monsieur le DI regrette que « *le CTPS DI se soit tenu sans un réel échange* » et il déplore « *que quels que soient nos points de vue respectifs et les difficultés que nous éprouvons à les concilier, même partiellement, le dialogue social ne puisse exister* ». Nous avons essayé de lui exprimer les réalités quotidiennes, les craintes, les souffrances des agents de Sa circonscription. Sans effet. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre ! A ce niveau de surdité, Monsieur le DI ne doit plus compter que sur une greffe des tympans. La réalité havraise n'est guère plus réjouissante, et les fossoyeurs y sont tout aussi nombreux et néfastes.

On vous demande de supprimer du personnel, alors vous supprimez du personnel !

On vous demande de réduire les moyens, vous réduisez les moyens !

On vous demande de sacrifier les missions essentielles de la douane, vous les sacrifiez !

On vous demande de fermer les bureaux, vous fermez les bureaux !

On vous demande de réorganiser, vous réorganisez à n'importe quel prix !

On vous demande de fliquer les agents, vous les fliquez comme aux pires heures de l'histoire !

La CGT-Douanes n'espère même pas que vous vous y opposiez. Vous sacrifiez l'avenir des agents sur l'autel de vos carrières.

Derrière ces suppressions d'emploi, ces réductions d'effectifs, ces réorganisations de services, fermetures de sites et de brigades, ces sacrifices et ces flicages, ce sont des agents qui travaillent, qui souffrent, avec pour seule réponse apportée par leur hiérarchie, le mépris et le dédain. Nos collègues travaillent, ils viennent gagner un salaire qui payera leur logement, leur permettra de subvenir aux besoins de leur famille. Le contexte actuel ne leur semble pas réjouissant et pour cause ! Ils entendent parler de collègues qui mettent fin à leur jour ou menacent de le faire, de collègues qui démissionnent, de collègues qui s'engueulent sous l'effet d'une concurrence accrue entre les services et les agents eux-mêmes. Ils méritent mieux que les souffrances que vous leur infligez. Notre syndicat a souvent menacé de saisir les autorités judiciaires. Devant l'irresponsabilité de votre gestion, votre responsabilité pénale de protéger les agents placés sous votre égide est engagée, et notre syndicat n'hésitera plus à porter plainte.

Vous n'avez pu refuser la tenue de ce CTPS DR, parce que nous détenons les 2/3 des sièges. L'intégralité de l'ordre du jour est liée aux interventions respectives de la CGT, qui a initié nombre de dossiers : visites CHS demandées à notre initiative, pollution dans les conteneurs, plans des futurs aménagements de la direction, un emploi supplémentaire promis à la cellule Delta, la veille Delta et plus récemment le contrôle des produits en provenance du Japon !

Le moins que l'on puisse dire c'est que le dialogue social n'a pas brillé dans la gestion de ces dossiers ! Pas d'avant-projet sommaire pour les aménagements (salle informatique du 2e étage par exemple), pas de suivi des travaux du BUC, retard dans les aménagements d'aires de visite, note préventive sur la pollution dans les conteneurs toujours pas appliquée, veille Delta anxiogène, EPI en attente (ou commandés très tardivement), voir absents, pas de réponses de la Direction Générale, du Ministre, du Préfet et du sous-Préfet à nos interpellations sur la toxicité dans les conteneurs, les contrôles de radioactivité etc.

C'est un déni de démocratie de ne pas répondre aux questions des personnels ! Jamais les CTPS ne sont suivis d'effets ! Notre syndicat a œuvré pour le maintien des CTPS-DR au niveau local, non comme des chambres d'enregistrement, mais comme des zones de négociations et de proximité. Les seules promesses que vous honorez sont les suppressions de missions et d'effectifs !

Mais nous ne sommes pas venus enterrer la douane du Havre. Nous sommes porteurs de projets optimistes, pour une douane socialement et économiquement utile, une douane au service public optimal, une douane de contrôle de la marchandise. Une douane qui a besoin de plus de douaniers, une douane qui ne se laisse pas endoctriner par des considérations libérales et politiques.

De nouvelles organisations du travail sont possibles :

- Faire appliquer et respecter la note relative à la prévention des gaz toxiques et à la sécurité des agents lors du contrôle des conteneurs,
- Supprimer la veille Delta centralisée à la DR pour la remettre dans les secteurs et redonner l'initiative aux agents de visite,
- Cesser de fixer des objectifs collectifs ou individuels,
- Mettre un terme aux suppressions d'emploi et renforcer les services en effectifs,
- Refuser toute mission qui ne serait pas douanière (ex : contrôle de la radioactivité, immigration clandestine etc.),
- Faire cesser cette politique agressive de management, dont la souffrance s'étend de l'agent au Chef de service,

- Assurer une formation professionnelle continue et digne de ce nom pendant tout le parcours professionnel de l'agent (rejet du e-learning notamment),
- Mettre des moyens performants au service des agents et non des applications et des réformes lourdes et inopérantes que ce soit en OP/CO, en SURV ou en AG,
- Appliquer « le droit d'être entendu » aux agents,
- Remettre à plat les conditions d'exercice de la veille ICS,
- Refuser la Prime de Fonction et Résultat (PFR),
- Refuser la remise en cause du statut du fonctionnaire et l'application de la Loi dite de mobilité,
- Dénoncer le recours systématique aux cabinets d'audit et prestataires privés,

La CGT réaffirme haut et fort que les choix de l'administration sont destructeurs pour les missions, les effectifs et les moyens et **que d'autres choix sont possibles !**

Nous avons choisi notre camp, celui de la défense des douaniers et de leurs missions. Soyez courageux, choisissez le vôtre ! Et arrêtez de vous cacher derrière le caractère inéluctable des décisions ministérielles.

Ce ne sont pas les douaniers qui doivent s'adapter à leur environnement de travail mais le contraire.

Pour conclure, nous ne reviendrons pas sur les écrits pathétiques de l'ACMO à l'occasion du mur d'entrée repeint de la BSEC. Cette attitude est révélatrice du ton utilisé pour parler aux agents, du gouffre qui sépare la hiérarchie (douane technocratique et arrogante), des agents de terrain et de leurs chefs de service. Surtout, qu'il s'avère qu'il n'y avait finalement pas de traces de chaussures sur le mur, donc pas d'incivilité ! Les agents incriminés dans ce courriel sont en droit d'attendre des excuses. Mais à l'heure où la discrimination syndicale est une dure réalité vécue par nombre de militants, nous ne nous étonnons pas de ce genre d'attitude, ni de la cible visée par M.Marty. Le SNAD-CGT tient à vous avertir que nous ne tolérerons plus aucune atteinte à l'exercice du droit syndical, plus aucune pression quelle qu'elle soit.

Quand certains ont du temps à perdre dans l'autoritarisme envers les agents, nous préférons nous préoccuper de ce qui est important et qui nous réunit aujourd'hui : l'hygiène, la sécurité, les aménagements de bureau, les conditions de travail et la souffrance au travail dues aux réformes et aux réorganisations orchestrées par une administration de plus en plus indifférente aux sorts des douaniers. Pour reprendre les formulations démagogiques de la DG dans le CPP 2012/2013 « une douane attentive à ses personnels », c'est pour quand ?

Merci de bien vouloir joindre cette déclaration au procès-verbal.

Les représentants SNAD-CGT Le Havre au CTP-DR